

la domesticité et où les Français les plus routiniers n'auront plus pour serviteurs que des appareils mécaniques

— Que feront, répondis-je, les jeunes filles et les femmes ainsi émancipées de l'esclavage domestique ? A quelles occupations se voudront-elles pour vivre ?

La riposte à mon interrogatoire sceptique ne se fit point attendre : " Ces jeunes filles épouseront des maris qui gagneront de gros salaires et passeront à éléver leurs enfants le temps qu'elles employaient à laver la vaisselle."

J'abandonne à l'appréciation de mes lecteurs cette conversation où le bon sens se mêle à l'utopie.

L'administration de l'enregistrement de Marseilles vient de faire saisir et mettre en vente aux enchères publiques le couvent des capucins, sis rue Croix-de-Regnier, 49.

La vente aura lieu à la barre du tribunal, le 29 courant. Les affiches sont apposées.

Cette mesure est prise à la suite d'un jugement, les capucins refusant d'acquitter les droits d'accroissement édictés par la loi de 1894, et résistant à toutes les sommations de l'administration.

" Les journaux de Vienne continuent à s'occuper beaucoup du procès des Assomptionnistes français et d'une intervention possible du pape Léon XIII. On rapporte à ce propos, un amusant incident qui se serait produit peu de temps avant la mort du célèbre cardinal de Hohenlohe.

" Le cardinal avait obtenu une audience du pape et était en train de conférer avec lui au sujet des affaires catholiques allemandes, lorsqu'il s'aperçut qu'un rideau placé derrière le pape, s'agitait légèrement. Le cardinal se leva immédiatement, souleva le rideau, et constata qu'un jésuite se trouvait derrière. Il se tourna alors vers le pape, et d'un ton respectueux mais ferme, lui dit : " Sainteté, je continuerai la conversation lorsque nous serons seuls."

" L'histoire est authentique et elle caractérise certaines méthodes employées par la camarilla du Vatican."

VOLS SACRILEGES

Les journaux cléricaux se lamentent sur un vol commis dans l'église de Vendine (Haute-Garonne).

Un vol avec effraction d'un ciboire en argent vermeil, d'une valeur de 72 francs, et d'un ostensoir de même métal estimé 15 francs a été commis à l'église de cette commune dans la nuit du 21 au 22 courant.

Les malfaiteurs, restés inconnus, ont pénétré dans l'église, distante de cent mètres de toute habitation, en passant par une fenêtre de 50 centimètres de haut sur 40 centimètres de large, après avoir brisé les carreaux de la croisée. Puis ils ont ouvert le tabernacle à l'aide de la clef qui se trouvait sous la serviette de l'autel et emporté le précieux métal, jetant à terre les hosties contenues dans le ciboire.

Avant de quitter l'église, les voleurs ont fouillé l'armoire à linge du desservant et bu, pour se réconforter sans doute, un demi-litre de vin blanc.

Bien entendu, un pareil délit mérite un châtiment et il serait déplorable que les voleurs puissent échapper à la justice mais nous ne trouvons pas qu'il soit indispensable de crier comme des écorchés.

Après tout, l'Eglise professe la religion du Christ, qui est né dans une étable et qui a vécu dans la pauvreté.

Si l'Eglise imitait son fondateur, suivait ses préceptes et employait ses richesses au soulagement des malheureux, elle aurait moins souvent à déplorer de semblables incidents.

PRECAUTIONNEZ-VOUS

Si vous avez fréquemment des accès de toux, ayez une bouteille de BAUME RHUMAL avec vous.

Voyez l'annonce de la DERMATINE sur la dernière page.

ILS SONT D'ACCORD

Interrogez qui vous voudrez. Tous ceux qui ayant toussé ont fait usage du BAUME RHUMAL, vous diront qu'ils ont été guéris promptement et radicalement à peu de frais.